

ACCUEIL

Emera Victoria à Mouans-Sartoux : Le Club Med de la résidence retraite

La maison de retraite n'a plus rien à voir avec les mouiroirs du passé, désormais, c'est une retraite à la carte qui est proposée dans les Alpes-Maritimes.

Le groupe Emera vient de s'implanter sur la commune de Mouans-Sartoux avec 94 lits opérationnels depuis avril 2010, occupés à 95 %. Cette société familiale, qui se situe au 7^e rang national de l'accueil de personnes âgées, a son siège social sur la commune de Grasse.

Collaboration avec Lenôtre
L'Emera Victoria s'apparente plus à un hôtel médicalisé qu'à une maison de retraite ou à un hôpital. Le concept réalisé par l'architecte, Dan Costa-Fourru, se veut ternaire : 1/3 de personnes autonomes, 1/3 de personnes moyennement dépendantes, et 1/3 de personnes non autonomes dont une unité réservée aux malades Alzheimer. Et chaque groupe dispose de son restaurant, de ses salles d'animation, le PDG, Claude Cheton, arguant que lorsque tout le monde est mélangé, les moins porteurs tirent vers le bas les mieux portants. Ce constat évident fait, il a conçu ses résidences pour que chacun puisse se sentir comme à... l'hôtel. Tout est fait dans ce sens, notamment en cuisine, où c'est un véritable chef qui est aux fourneaux. A Victoria, c'est un ancien de chez Jacques Chibois. Pour la formation continue, le groupe Emera a signé un partenariat avec Lenôtre via son chef, Philippe Joannès, séduit par le concept et la qualité des produits comme des installations, ce que souligne, non sans une pointe de fierté, le directeur de la communication du groupe, Laurent Cheton.

Partenariat unique avec l'association Sunny Bank

La résidence, dirigée par Fabien Huchot, dispose d'une salle de kinésithérapie équipée, d'une balnéothérapie, d'un service de podologie, de manucure, de coiffure, d'un espace année 50, d'un jardin, d'un patio... Le personnel est bilingue, la résidence Victoria accueillant 10 % de résidents anglophones. Et c'est là qu'Emera se distingue de ses concurrents. Sur le site de Mouans-Sartoux, l'entreprise s'est alliée à une association caritative anglaise, la Sunny Bank de Stuart Bateman, qui s'occupe de l'accueil sur la Côte d'Azur, des personnes d'origine anglophone. Désormais, elle a son siège social dans l'ancienne bergerie rénovée et située dans l'enceinte du site. « Nous avons développé un partenariat exemplaire avec Sunny Bank, nous voulions une résidence internationale à Mouans-Sartoux ». Et le maire André Aschieri s'en félicite. Il ajoute qu'un programme de 20 logements sociaux sera bientôt construit à proximité du site. « L'arrêt de bus va être déplacé et un passage souterrain aménagé, nous voulons que les résidents d'Emera Victoria participent à la vie culturelle du village » insiste le maire.

60 emplois créés pour 11,5 M€ d'investissement privé

Pour le Vice-président du Conseil général, Philippe Tabarot, délégué aux affaires sociales, ce projet s'inscrit par-

faitement dans le schéma gérontologique du département « qui y consacre 200 M€/an. Entre 2006 et 2010, nous avons créé 2200 lits supplémentaires dans les Alpes-Maritimes, 550 lits transférés, 203 places d'accueil de jour, 120 places en hébergement temporaire ». Il s'est arrêté aussi sur les 19 lits réservés pour les bénéficiaires de l'aide sociale rappelant que la retraite moyenne dans les Alpes-Maritimes est de 1241 € par personne. Le sénateur-maire de Grasse, Jean-Pierre Leleux, a salué un investissement de qualité et un chef d'entreprise « généreux, charitable et attentif ». Se tournant vers l'épouse de Claude Cheton, il a lancé : « Vous voyez, Béatrice, pour votre anniversaire de mariage, il a invité plus de 1000 personnes ! ». Enfin, le sous-préfet, Claude Serra, a salué la création de 60 emplois pour 11,5 M€ HT d'investissement, « au moment où la crise sévissait dans les Alpes-Maritimes ». Claude Cheton a conclu : « Chaque résident peut avoir sa voiture, son animal de compagnie, venir pour quelques jours, nous disposons de 15 % de places d'hébergement temporaire (moins de 6 mois sur 1 an) ». Quand on vous disait que la résidence Victoria est un véritable Club Med pour le troisième âge...

Pascal Gaymard



ETAIENT PRÉSENTS :

Outre les précités, les conseillers généraux, Jérôme Viaud, et Marie-Louise Gourdon, les maires de Mougins, Richard Galy, de Pégomas, Gilbert Pibou, le 1^{er} adjoint au maire du Cannet, Yves Pigrenet, l'ancien préfet des Alpes-Maritimes, Pierre Breuil, le past-président de Sunny Bank, Peter Durlacher...

EN SAVOIR + :

Le tarif des soins est pris en charge par la Sécurité Sociale. Le coût de la dépendance par le Conseil général 06 via l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA). Reste l'hébergement qui se situe autour de 60 €/jour soit pour Emera Victoria, en moyenne, 2700 €/mois.

LE GROUPE EMERA EN QUELQUES CHIFFRES

- 1987 : création du groupe
- 80 M€ de chiffre d'affaires
- 27 résidences retraite
- 1400 collaborateurs dont 270 soignants
- 2500 résidents

ZOOM :

Le site de Mouans-Sartoux fait partie des 5 nouvelles résidences inaugurées en 2010 avec « L'Adelaïde » d'Annecy, « L'Eléonore » d'Aix-en-provence, mais aussi au Château d'Olonne et à Montpellier.

BILAN

Succès pour les Handiplages à Nice

Le bilan de cette saison a été très positif avec 1622 mises à l'eau (contre 1349 en 2009) soit une hausse de plus de 20 %. Cette année encore, les usagers ont fait part de leur grande satisfaction tant pour le service mis en place que pour le professionnalisme des handiplagistes.

Dans le cadre de la politique d'intégration des personnes handicapées souhaitée par Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie et maire de Nice, la ville de Nice met tout en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des personnes porteuses d'un handicap. C'est la mission de Sandrine Filippini, adjointe déléguée au handicap de faire en sorte qu'une personne handicapée soit une personne comme une autre qui se déplace, travaille et profite de ses loisirs. Ainsi durant la saison estivale, deux handiplages permettent aux personnes handicapées de



bénéficier des plaisirs de la mer. Cette année, du 16 juin au 12 septembre, 7 jours sur

7 (incluant les jours fériés) de 11 h à 18 h, les personnes ayant un handicap, sans limite d'âge, ont pu accéder à la mer en toute sécurité sur les plages de Carras et du Centenaire labellisées par l'Association Handiplage. Elles sont équipées d'une signalisation adaptée, avec à proximité des installations balnéaires, des douches, des sanitaires et des parasols ainsi que des places de stationnement GIC-GIG. Deux tiralos, deux fauteuils handifloats et un fauteuil hippocampe sont également présents. Et pour faciliter l'accès sur la plage, une rampe a été installée.